Schaan, le 12 juin 2024

Communiqué de presse à l’occasion du concours de désimperméabilisation dans l’espace alpin : le projet « Ground-breaking »

**Désimperméabilisation – À qui mieux**

À la recherche de projets de désimperméabilisation dans l’espace alpin : en juin 2024, CIPRA International lance un concours dans l’arc alpin, qui s’adresse aux communes, aux initiatives de la société civile, aux scientifiques et aux entreprises. L’objectif de ce concours est d’identifier de bonnes pratiques dans le domaine de la désimperméabilisation et de l’amélioration des sols. « Nous sommes à la recherche de bons exemples de zones urbaines et périurbaines dans différents pays alpins, de tailles et d’acteur·rice·s différent·e·s, » explique la responsable du projet, Marion Ebster-Kreuzer. « Nous voulons connaître les pionnier·ère·s les plus créatif·ive·s et les plus engagé·e·s de l’espace alpin, » affirme-t-elle.

**Dépavage, revitalisation**

Le concours est ouvert à tous types de projets de désimperméabilisation et d’amélioration du sol : réaménagement et végétalisation d’aires de parking, revitalisation de sols dégradés, évitement d’îlots de chaleur, rétablissement des cycles naturels de l’eau, création de nouveaux espaces de loisirs dans les communes. « Nous comptons recevoir beaucoup de projets et de réalisations exemplaires de dépavage et de revitalisation du sol, » selon Marion Ebster-Kreuzer. L’appel d’offres court jusqu’en novembre 2024. Un jury international d’expert·e·s sélectionnera les 3 meilleurs projets, qui se partageront le montant de 4 500 €. Si le concours vous intéresse, consultez : [www.cipra.org/fr/groundbreaker-concours](http://www.cipra.org/fr/groundbreaker-concours)

**Transfert de connaissances sur la déperméabilisation**

Le projet « Ground : breaking » comprend aussi une série de quatre webinaires, d’avril à mai 2024 au cours desquels **Elisabeth Meze** de l’école d’ingénieurs de Kufstein en Autriche et **Maša Cvetko** de l’agence de design urbain « Prostorož » en Slovénie ont raconté leurs expériences en matière de projets de déperméabilisation. **Bianca Rompato et Chiara Ferré** d’Italie y ont présenté leur mémoire de recherche relatif aux sols dépavés, et **Susanna Reichart**, de l’académie bavaroise de la protection de la nature et de l’entretien des paysages (ANL), a parlé de la vie fascinante dans le sol. **Thomas Bauer** a donné des conseils et des explications sur le financement de mesures en la matière. Il dirige l’équipe de protection des sols du gouvernement du Land de Haute-Autriche et a développé un programme régional de désimperméabilisation. **Matthias et Constantin Rühl**, urbanistes sis en Bavière/D, conseillent et accompagnent les communes dans le réaménagement de l’espace public. La juriste et artiste **Duscha Padrutt** a présenté le projet artistique collectif de la Suisse, <https://entsiegeln.art/>, qui emprunte des voies ludiques, voire poétiques pour désimperméabiliser des surfaces en ville.

Lien pour télécharger ces webinaires et présentations :

[www.cipra.org/fr/ground-breaking-webinaires](http://www.cipra.org/fr/ground-breaking-webinaires)

Marion Ebster-Kreuzer est disponible pour de plus amples informations :

+432 237 53 53 02. marion.ebster@cipra.org

Ce communiqué et des photos de presse imprimables peuvent être téléchargés sur : [www.cipra.org/de/medienmitteilungen](http://www.cipra.org/de/medienmitteilungen)

CIPRA – pour une bonne vie dans les Alpes

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA est une organisation faîtière non gouvernementale d’utilité publique qui dispose d’une représentation dans sept pays alpins et d’un réseau de membres composé de plus de 100 associations. La CIPRA travaille sur une base scientifique avec une communication variée, des explications politiques et dans des projets proches de la pratique pour un développement durable. Elle s’engage pour la préservation du patrimoine naturel et culturel, le renforcement de la diversité régionale et des solutions communes aux défis transfrontaliers dans l’arc alpin.

[www.cipra.org](http://www.cipra.org)